

Numéro du BEÉFP 96-51

Kingston (Ontario)

Caponnière

Fort Henry

La caponnière a été construite entre 1832 et 1837, d'après les plans du lieutenant-colonel Gustavus Nicolls, qui a adopté les principes généraux utilisés par les Royal Engineers pour la conception des fortifications afin de concevoir Fort Henry. Le ministère de la Défense nationale a la garde de ce lieu historique national. Voir le dossier du BEÉFP 96-51.

Raisons de la désignation

La caponnière du Fort Henry a été désignée édifice fédéral du patrimoine « reconnu » en raison de sa conception fonctionnelle, de ses qualités environnementales, et de son importance historique.

Le rôle de la caponnière était de former une ligne de défense secondaire de la redoute en offrant un soutien de feux croisés, en association avec les galeries de tir opposées situées dans la contrescarpe. Des meurtrières situées au niveau du sol et régulièrement espacées auraient permis la défense par feux croisés. Le plafond voûté a été conçu à l'épreuve des bombes et le toit était probablement en pierre. La conception était conforme aux détails et aux proportions classiques du complexe militaire de Fort Henry.

La caponnière est située au centre du fossé principal, en saillie de la face nord de la redoute. Bien qu'elle ne soit pas un élément très visible à l'intérieur du fort, la caponnière met en valeur le caractère militaire du fossé principal et joue un rôle fonctionnel faisant partie intégrante de l'ensemble du complexe. L'environnement de la caponnière est demeuré pratiquement intact.

En tant qu'élément défensif d'un complexe fortifié, la caponnière est liée à l'histoire de la défense du pays.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale de la caponnière réside dans son aménagement pratique et fonctionnel et dans les liens avec son emplacement.

La conception de la caponnière s'harmonise avec celle de Fort Henry. Elle est simple et symétrique, avec des murs en pierre calcaire appareillée et lisse, et un toit en pierre au-dessus d'une voûte à l'épreuve des bombes. La finition en pierres de taille lisses crée un lien visuel avec l'escarpe et la redoute, mettant en valeur l'aspect fortifié du complexe. Toute activité éventuelle de conservation devrait tenir compte de son impact potentiel sur l'apparence et la fonction des murs avoisinants et du fossé. Le mur en pierre de taille, qui est particulièrement vulnérable à l'endroit où la caponnière rejoint le

Kingston (Ontario)

Caponnière

Fort Henry

mur de la redoute, et le niveau de l'eau à l'intérieur, devraient faire l'objet d'une surveillance continue dans le cadre d'un programme d'entretien régulier. Les pierres de remplacement, la composition du mortier et le profil des joints de mortier devraient être choisis soigneusement de façon à respecter l'apparence historique des matériaux et favoriser la conservation à long terme du bâtiment.

L'intérieur ne devrait pas être altéré par des cloisons ou par quelque modification des ouvertures (meurtrières).

Des photographies d'époque semblent montrer la présence d'une toiture de bardeaux, ce qui diffère du toit actuel est en pierre. Des études plus poussées sont recommandées afin de déterminer le matériau utilisé à l'origine pour le toit.

Les relations physiques et visuelles entre la caponnière, le fossé et les galeries de tir opposé devraient être conservées. La surface gazonnée voisine du fossé principal devrait être entretenue de façon à ce que les vues à partir de la caponnière demeurent dégagées.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le *Code de pratique* du BEÉFP.

1999-01-07